



**1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc
de CHATEAUROUX**

*Complexe Sportif de la Margotière,
rue de la Margotière*

36000 CHATEAUROUX

02.54.34.12.90

02.54.26.09.36

archers.chateauroux@gmail.com

http://1e_cie_chateauroux.sportsregions.fr/



Label
Or 2015-2016

Labellisé FFTA

COMPTE-RENDU REUNION 09.10.2014

Présents: Mmes Virginie BRANSON , Nathanaëlle CHASTAN, Sylvie DUBREUIL
Mrs Frédéric BRANSON, Laurent CHASTAN, Stéphane DUBREUIL, Patrick VIEL

Excusés : Mrs Pierre COLLIN, Bernard PHILIPPE

Invité : M. Christophe GUINCETRE

1) Préambule du Président

Je respecte la décision de Christiane VIEL et Thierry DURIS de ne pas se représenter lors des élections au Bureau de la Compagnie, mais je regrette surtout les démissions post-élections de Pauline PETOLON, Benjamin RETAILLAUD puis de Nadine VERET. Le choix de notre Roy, Jean-Michel RETAILLAUD, vu le résultat des urnes, ne m'étonne pas, mais le Club va y perdre.

En effet, tous ces membres du Bureau, depuis longtemps pour certains, ont tenu une place très active dans la direction de la Compagnie et je tiens à les en remercier au nom de tous les archers de Châteauroux : ils vont nous manquer.

Je demande donc à tous les membres du Bureau d'être particulièrement attentifs aux autres licenciés, de façon que tous se sentent bien au sein du Club, et, en particulier, en respectant et faisant respecter les traditions ainsi qu'en appliquant strictement les règlements sans rechigner.

2) Compte-rendu de l'AG du 28/09/2014

Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2014.

3) Flèche 36

Le jeu ainsi que l'Assemblée Générale du Comité Départemental se tiendra au gymnase Ampère. Le jeu de la Flèche 36 a été repris par la commission animation (Sylvie DUBREUIL, Frédéric BRANSON, Nathanaëlle CHASTAN) et mis en place sous forme de poursuite.

Récompense au 1er homme, à la 1ère femme et au 1er jeune.

Sont attendus entre 30 et 40 archers de tout le département.

4) Les concours

Les dates à retenir :

— **17/18 janvier 2015** : concours en salle au gymnase de Belle-Isle.

— **20/21 juin 2015** : finale des DR et championnat de ligue FITA au complexe sportif de la Margotière.

Un devis va être demandé à Mme Hélène COLLIN pour la préparation de plateaux-repas.

Le Bureau propose que durant le week-end toutes les transactions se fassent par tickets.

— **18/19 avril 2015** : un tir Beursault organisé par la 1ère Compagnie de Châteauroux au jeu d'arc de la Margotière.

5) Badges

Les demandes de badges de Messieurs MENETRIER, MASSET, CIGALE et PENAULT pour le gymnase Ampère ont été accordées à l'unanimité ainsi que celles de Messieurs CIGALE, RUSSO, MASSET, PENAULT et BOUSSARDON pour la Margotière.

Le Bureau a accordé à Monsieur BenjaminCHANTELOUP, licencié à la 1ère Compagnie des archers vierzonnais, le droit de venir s'entraîner moyennant le paiement de la part club.

A la date butoir du 30 octobre, tous les archers n'ayant pas repris leur licence verront leur badge pour la Margotière désactivé.

Pour rappel, les badges doivent faire l'objet d'une demande à la secrétaire et être soumis à l'approbation du bureau.

6) Les équipes

Une feuille d'inscription pour les équipes salle et/ou extérieur sera affichée au gymnase Ampère entre le 1er et le 15 novembre 2014 sur le même principe que les années précédentes.

7) École de tir

Pour que les nouveaux archers puissent bénéficier d'une 2ème séance complète, à la demande de Sylvie DUBREUIL, qui « rempile » pour les besoins du Club, d'être libre plus tôt dans la soirée, la décision est prise d'avancer l'heure de début de séance à 18h30 le vendredi à compter du 17 octobre 2014.

8) Question diverses

Patrick VIEL : demande à la secrétaire de créer une nouvelle adresse e-mail pour la 1ère Compagnie.

Virginie BRANSON : le livret A de la Caisse d'Épargne a été clos et les fonds transférés sur le livret A du Crédit Agricole.

Stéphane DUBREUIL : nous fait part des problèmes financiers de Rémi COLLIN que sa stabilisation a lâché. Au vue de sa participation très active dans l'équipe de DR du Club, ainsi que de ses engagements au niveau de la Compagnie pour cette nouvelles année, le Président, Patrick VIEL propose que l'on applique pour Rémi le « Contrat jeune du Club » et que lui soit octroyée l'aide matérielle prévue dans ce contrat, soit 200€ pour l'année. Accord à l'unanimité.

Sylvie DUBREUIL : l'école de tir se compose de 18 élèves dont 1 légèrement handicapé.

Fin de la séance à 21h30.

Nathanaëlle CHASTAN